



Déclaration pour la mobilisation multi-acteurs et la promotion du réseau de recherche international RESET_GMV : **la science au service de la nouvelle vision de la Grande muraille verte**

Préambule

La présente Déclaration s'inscrit pleinement dans :

- les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'accord de Paris ;
- les nouvelles orientations stratégiques de la Grande muraille verte (GMV) réaffirmées lors du One Planet Summit de Paris en 2021, et la mise en place de l'accélérateur-GMV, qui a pour ambition d'accroître les impacts de la recherche, notamment en matière de restauration des terres et gestion durable des écosystèmes et de renforcement des capacités des acteurs ;
- les recommandations du séminaire résidentiel de l'Agence Panafricaine de la Grande muraille verte, Bamako, janvier 2023 ;
- le contrat d'objectifs, de moyens et de performance de l'IRD, aligné à la stratégie politique française, notamment le cadre d'orientations stratégiques pour lutter contre la dégradation des terres et la désertification à l'international d'ici 2030, préconisant de mieux répondre aux attentes des partenaires du Sud et au développement des partenariats ;
- et la volonté de l'IRD et des partenaires techniques et financiers de placer la science au service de la mise en œuvre du programme de la Grande Muraille Verte et du développement durable des pays du Sahel et du Sahara.

Introduction

Les zones arides au sens large abritent plus de deux milliards de personnes, dont la majorité se situe en dessous du seuil de pauvreté. Ces zones sont importantes, à la fois pour la biodiversité terrestre, et pour la production agricole, représentant notamment 44 % des terres cultivées, 50 % des terres pastorales et 46 % du carbone global stocké. Cette capacité est néanmoins affectée par des contraintes biophysiques liées à l'aridité, accentuées par l'intensification des activités humaines et des pratiques agricoles non durables (exploitation intensive des sols, déforestation, élevage extensif) et les effets du changement climatique (fréquence et intensité des événements pluvieux et de sécheresse extrêmes, augmentation des températures).

La présente Déclaration consacre l'engagement des différents opérateurs de développement (bailleurs et agences) à agir aux côtés du monde de la recherche et académique, afin de renforcer la gestion durable des terres, la préservation de la biodiversité, et la lutte contre la désertification au profit des populations et des écosystèmes les plus vulnérables dans la zone de la Grande muraille verte.

Lancement du réseau

Une centaine de participants représentant la recherche, les acteurs de la société civile, les services techniques des États, les organisations internationales et les décideurs en provenance de sept des 11 pays de la Grande muraille verte (Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), de l'Agence panafricaine de la GMV, de la FAO, la CNUCD et de France, se sont réunis à Djibouti, les 25 et 26 avril 2023, dans le cadre du séminaire de lancement du réseau international Reset_GMV (Recherche, expertises scientifique et savoirs pour la gestion durable des terres et des territoires de la Grande muraille verte). Cette rencontre a été organisée conjointement par le Centre d'étude et de recherche de Djibouti (CERD) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), avec leurs partenaires scientifiques.

Durant deux jours, elle a regroupé des acteurs clés au service de la GMV pour créer un **cadre d'échanges multi-acteurs favorable à la mobilisation de la communauté scientifique et à l'émergence de projets transdisciplinaires dans la perspective de favoriser le développement durable, la lutte contre la dégradation des terres et la préservation de la biodiversité au profit des populations et des écosystèmes les plus vulnérables.**

Bien que reconnaissant l'existence de nombreuses études scientifiques menées dans l'ensemble des pays de la GMV, les participants ont constaté :

- la diffusion et l'utilisation encore trop faibles des connaissances scientifiques pour éclairer la prise de décision dans la mise en œuvre de la GMV ;
- la nécessité d'une coopération scientifique Sud-Sud renforcée au sein de la zone GMV ;
- l'urgence de mobiliser la communauté scientifique au sein des coalitions multi-acteurs pour produire des connaissances scientifiques interdisciplinaires, aptes à faire émerger des solutions au plus près du terrain pour une aide à la décision efficace.

Les thématiques suivantes ont été discutées au cours des segments politiques, scientifiques et techniques de l'atelier :

- les impacts des changements climatiques, les différentes formes de vulnérabilités (des milieux, des agro-systèmes et des sociétés), l'adaptation des systèmes productifs, l'évaluation de la séquestration/stockage du carbone et les bilans d'émissions de GES dans la zone GMV ;
- les services écosystémiques et les coûts liés à la gestion durable des terres ;
- la gouvernance des territoires, les mobilités et transitions entre espaces rural et urbain ;
- la biodiversité et la durabilité des agroécosystèmes dans la zone GMV ;
- le potentiel de l'agroécologie comme approche pour atteindre les objectifs de l'accélérateur-GMV et assurer des systèmes alimentaires durables, résilients et équitables dans la région ;
- le partenariat multi-acteurs ;
- l'identification des besoins de recherche.

Les participants se sont accordés sur des constats et des relevés de décisions pour adopter des recommandations destinées à la communauté scientifique, aux différents opérateurs de développement (bailleurs, partenaires et services techniques, agences GMV) et aux décideurs.

Les recommandations

1. Pour une mobilisation efficace de la communauté scientifique afin de renforcer la mise en œuvre de la GMV

À travers la conduite d'activités de recherche, de formation et de production de connaissances, la communauté scientifique réunie dans le réseau Reset-GMV s'engage à :

- établir l'état de l'art dans les différents domaines scientifiques d'intérêt pour la zone GMV, en particulier sur des thématiques jusque-là insuffisamment étudiées (séquestration du carbone, synergie et complémentarité entre les services écosystémiques, gains-coûts-bénéfices liés à la gestion durable de terres, foncier, etc.) ;
- proposer et renforcer des solutions intégrées pour la GMV (One solution) :
 - en favorisant les interactions entre les différents domaines scientifiques ;
 - en développant des projets de recherche conjoints à caractère transdisciplinaire axés sur des besoins identifiés et exprimés par les acteurs non académiques (ONG, société civile, acteurs locaux) et intégrant les savoirs locaux.
- créer de l'interface science-politique pour éclairer la vision et l'action des politiques publiques de développement liées à la mise en œuvre du programme de Grande muraille verte à travers des productions scientifiques classiques, des notes politiques et l'accès à des résultats et données spécifiques pouvant être directement utilisés par les décideurs et les autres acteurs ;
- accompagner le partage et la mise à l'échelle des bonnes pratiques agroécologiques en matière de restauration des écosystèmes de la GMV ;
- favoriser l'émergence d'outils d'évaluation des approches multi-acteurs, interdisciplinaires et transdisciplinaires ;
- former et renforcer les capacités de l'expertise locale sur la gestion durable des terres à travers l'encadrement de doctorants, l'organisation de journées thématiques et d'écoles de terrain ;
- former des jeunes chercheurs sur des outils de pointe liés à la restauration et gestion durable des terres.

2. Vers un engagement des opérateurs de développement avec la communauté scientifique au sein des coalitions multi-acteurs autour de la mise en œuvre de la GMV

Les différents opérateurs de développement (chercheurs, partenaires et services techniques, agences GMV, bailleurs) s'engagent, dans leurs champs de compétence respectifs :

- à accompagner l'intégration du réseau de recherche international RESET_GMV au sein des coalitions d'acteurs de la mise en œuvre du programme de Grande muraille verte à l'échelle nationale et régionale ;
- à promouvoir le réseau de recherche international RESET_GMV auprès du réseau des agences nationales GMV, des organisations de la société civile actives dans la zone GMV, ainsi que des organismes régionaux et internationaux mobilisés sur les questions de désertification, de gestion durable des terres et des eaux et de préservation des ressources naturelles dans les zones sèches ;
- à soutenir les initiatives de recherche intégrées et transdisciplinaires, ainsi que les actions de coopération scientifique Sud-Nord et Sud-Sud, le renforcement des capacités, l'échange et le partage de données, la formation et la diffusion des connaissances portées par l'IRN Reset_GMV ;
- à favoriser des échanges réguliers entre scientifiques, décideurs, opérateurs de développement et responsables politiques traitant des zones arides.

Prospectives et stratégies

À l'issue de ces deux jours les éléments de feuille de route de l'IRN Reset_GMV ont été dessinés :

- I. Construire un état de l'art dans les différents domaines scientifiques en lien avec les priorités définies en annexe I, alignées sur les priorités nationales et régionales de la zone GMV ;
- II. Définir les actions de recherche prioritaires par pays, selon les axes scientifiques et transversaux joints en annexe I ;
- III. Porter des projets transdisciplinaires au niveau régional sur les priorités définies en annexe I ;
- IV. Organiser des actions d'animation et de diffusion scientifique régionales selon l'annexe 2 ;
- V. Former de façon transversale en mettant en place des séminaires intégrés de formation et/ou école de terrain regroupant des étudiants de l'est à l'ouest de la zone GMV ;
- VI. Réaliser des actions de communication, de culture scientifique, de partage avec la société pour favoriser le dialogue avec les multiples acteurs du réseau, notamment les communautés locales, pour rendre visible les résultats de la recherche et les solutions qui peuvent changer la situation.

Annexe I

Les activités envisagées dans le cadre de l'IRN Reset_GMV se répartiront selon quatre axes majeurs, complétés par des axes transversaux. Plusieurs questions de recherche et actions à conduire ont été identifiées et listées ci-dessous.

AXE 1 : gouvernance et territoires

Cet axe intègre des questions liées aux mobilités, à la gestion des ressources naturelles, au foncier, à la sécurité et aux transitions entre espace rural et espace urbain. Il met en avant la nécessité d'une bonne connaissance des réalités locales (contraintes locale, l'adéquation du nombre de financement sur les actions...), l'implication des acteurs et des décideurs locaux en tant que responsable de la gestion des espaces de mise en œuvre des interventions. Cet axe prend en compte de façon plus spécifique les préalables suivants dans le cadre de toute intervention de restauration écologique :

- une intervention sur un écosystème prend place dans des espaces occupés, appropriés, exploités par les sociétés locales ;
- une intervention de réhabilitation ne peut pas faire l'impasse sur les acteurs locaux et leurs droits ;
- une intervention de réhabilitation ne peut pas reposer seulement sur des objectifs quantitatifs de restauration.

AXE 2 : climat et environnement

Les questions qui seront abordées dans cet axe regroupent les connaissances sur le climat, l'énergie, l'eau et les sols, ainsi que la caractérisation biophysique et la modélisation. La mise en place des réseaux d'observation et de suivi et des systèmes d'observation citoyenne sera nécessaire pour l'évaluation des services écosystémiques. De même qu'il sera nécessaire de mobiliser des outils et moyens de capitalisation et valorisation des résultats.

AXE 3 : services écosystémiques et socio-économiques

Cet axe aborde les services et disservices écosystémiques liés à la réhabilitation, à la restauration et à la dégradation des sols, notamment l'évaluation des coûts-bénéfices et rentabilité environnementaux et socio-économiques, l'impact sur les ressources en eau (disponibilité, accessibilité, recharge, menaces sur la ressource), la biodiversité (risque d'invasion), sa gestion durable et la santé des sols des actions ou de l'inaction. Cet axe prend en compte la nécessité de capitalisation des échecs et des expériences (des acquis/échecs/opportunités/contraintes) pour optimiser les services écosystémiques liés à la gestion durable des terres, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique (recherches prospectives dans le temps long). Il prend également en compte l'impact de la question sécuritaire en particulier sur le système pastoral dans la zone GMV.

AXE 4 : biodiversité

Cet axe intègre différentes facettes de la biodiversité (nature, impact, usages, protection, etc.). Il considère aussi bien les plantes, les animaux que les micro-organismes, la biodiversité aux échelles interspécifiques et intraspécifiques au niveau génétique, les aspects économiques, écologiques, sanitaires et phytosanitaires patrimoniaux et culturels de la biodiversité. Cet axe intègre la gestion des risques (réservoirs/vecteurs d'agents pathogènes de végétaux, des humains et du bétail), la gestion durable (identification des auxiliaires locaux utiles, les espèces d'intérêt agronomique, etc.) et la gestion préventive (risques d'envahissement ou de prolifération). Il prend en compte la nécessité de promouvoir le savoir paysans et les agrosystèmes locaux, les risques d'invasions biologiques, la pression anthropique sur les systèmes y compris la croissance urbaine et ses impacts sur les ressources.

AXES TRANSVERSAUX

Ces axes regroupent des questions transversales aux quatre axes majeurs, à savoir :

- La science ouverte : accès aux résultats de recherche, le partage des données, la création d'une base de données ouverte des bonnes pratiques agro-écologiques et applicabilité des innovations ;
- La capitalisation des acquis, la mise à l'échelle et la vulgarisation des bonnes pratiques et des innovations ;
- La valorisation des savoirs locaux dans les actions de recherche et de valorisation et diffusion des résultats de la recherche.

Les propositions d'actions identifiées lors des échanges :

- établir l'état des lieux des connaissances et l'identification des gaps et besoins de recherche ;
- mettre ces priorités de recherche en phase avec les priorités nationales et les contextes locaux ;
- donner de la place à l'innovation paysanne, aussi importante que les technologies ;
- établir et renseigner le lien entre la croissance urbaine et la forte dégradation des ressources ;
- accompagner les collectivités à réduire leurs empreintes écologiques et à mieux s'impliquer dans l'entrepreneuriat dans le reboisement et la restauration.

Les points spécifiques aux différents axes de recherche ont été identifiés :

AXE 1 : Gouvernance et territoires

- I. Quels mécanismes techniques, économiques, institutionnels et relationnels articuler pour définir de nouvelles modalités d'action publique, comme moyen d'ancrer la GMV dans les territoires, d'une part et accompagner l'adaptation au changement climatique, d'autre part ?
 - Quelles sont les priorités/commandes des territoires pour une gouvernance inclusive ?
 - Quels sont les acteurs et réseaux d'acteurs et quels sont leurs objectifs ?

- Quelles échelles de gouvernance à privilégier ?
 - Avoir une claire conscience du territoire souhaité par les acteurs.
 - Quels sont les dispositifs de coordination et de collaboration existants ?
 - Quels sont les défis et les enjeux de gouvernance pour la GMV ?
2. Réinterroger les mobilités en lien non seulement avec le contexte d'insécurité, en passe de devenir structurel, mais aussi en lien avec les différentes interventions des acteurs nationaux et internationaux en matière de politique migratoire et de contrôle des mobilités mais aussi des transformations en cours dans les espaces de départ (environnementales, économiques, sociales).
 3. Liens entre migrations et actions de restauration des terres.
 - Quelle unité territoriale ?
 - Quel impact de l'aspect sécuritaire sur la mobilité et les actions de restauration des terres ?
 4. Fragilités et vulnérabilités des communautés.
 5. Recherches sur les conditions foncières et institutionnelles d'engagement des acteurs locaux dans la protection de l'environnement (RNA, lutte contre l'érosion, etc.).
 6. Capitalisation sur les stratégies des différents projets en termes de prise en compte de la question foncière, de diagnostic et d'intervention.
 7. Recherches sur les effets des interventions sur l'accès aux ressources et leur gouvernance.
 8. Comparer entre les pays GMV les changements institutionnels (règles de possession et de contrôle des arbres) qui ont favorisé ou ont suivi la dynamique de reverdissement des champs.

AXE 2 : Climat et environnement

1. Acquérir des nouvelles connaissances sur le climat, l'énergie, l'eau et les sols, la caractérisation biophysique et modélisation.
 - Quel impact des actions de gestion durable sur le climat, la séquestration du carbone ?
2. Mise en place des réseaux d'observation de suivi du climat combiné à l'évaluation des services écosystémiques.
3. Capitalisation et valorisation des résultats de la recherche en s'appuyant sur les radios communautaires et la mise en place des bibliothèques en ligne.
4. La mise en place des systèmes d'observation citoyenne pour mieux tenir compte de la variabilité spatio-temporelle à l'échelle locale.

AXE 3 : Services écosystémiques et socio-économiques

1. Quelle est la rentabilité économique des actions (versus inaction) de restauration des terres dans la zone de la GMV sur la base des services écosystémiques fournis par les sites restaurés ?
2. Quelles sont les avantages qu'offre la mise en place d'observatoire biophysique et socio-économique multi-échelles dans la zone de la GMV ?
3. Articuler les institutions et les initiatives dans la mise en œuvre des actions.
4. La prise en compte des problèmes de sécurité dans la zone GMV et son impact sur le système pastoral.
5. Prendre en compte l'état poussé des dégradations des sols pour définir, ajuster l'état de réhabilitation/restauration.
6. Privilégier la plantation et le reboisement des espèces locales par rapport à la propagation des espèces invasives (*encroachment*).

AXE 4 : Biodiversité

1. Biodiversité animale : faire une situation de référence et Suivi à une échelle plus grande – quelle évolution ?
 - Évaluer les risques pour la sécurité alimentaire (humaine et animale/bétail/cheptel) et le reboisement.
 - Les espèces réservoirs / vecteurs d'agents pathogènes des humains et du bétail (risques sanitaires).
2. Intégrer les espèces à fort intérêt économique, écologique, patrimonial et adaptée à l'écosystème local.
3. Promouvoir des agrosystèmes locaux d'intérêt économique, écologique et culturel.
4. Explorer la diversité génétique intraspécifique de diverses espèces d'intérêt. Mieux connaître la diversité génétique des espèces végétales pour comprendre et surveiller l'adaptation des espèces, pour guider la gestion durable des terres et les efforts de restauration.
5. Quelles sont les méthodes de propagation et de restauration efficaces pour maintenir la biodiversité et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones de sécheresse récurrente ?
6. Quels sont les taux vitaux des espèces (régénération, recrutement, etc.) et comment peuvent-ils être améliorés ?
7. Comment les connaissances et les pratiques locales peuvent-elles améliorer la conservation des espèces ?
8. Quelle place pour le système semencier ?
9. Le suivi des changements dans l'aire de répartition de l'habitat des espèces d'intérêt pour la gestion durable des terres.
10. Travailler tant sur les facteurs biotiques que abiotiques.
 11. Tenir compte des risques d'envahissement et d'invasion biologique pouvant être induit par les actions de réhabilitation.
 12. S'intéresser aux leviers pour réduire la pression sur les systèmes (au lieu de demander au système de s'adapter).

Annexe 2

- 2023 : Ateliers Sahel-Palm, Djibouti.
- 2023 : « Diversité génétique des espèces clés de la Grande muraille verte et du Bassin du Ni-ger : quel potentiel d'adaptation au climat actuel et futur ? »
- 2024 : Orienter la conférence intensification durable sur la GMV.
- 2025
- 2026

Contact

Oumarou MALAM ISSA
Directeur de recherche, IRD

01 48 02 55 45 - oumarou.malamissa@ird.fr ou irn.resetgmv@ird.fr



Réseau interdisciplinaire de laboratoires français et étrangers autour la gestion durable des terres et des territoires dans la zone de la Grande Muraille Verte

